

Célia Nunes, BGVN 1
9 décembre 2019

« Producteurs et consommateurs : quelles
responsabilités face aux problématiques écologiques ? »

TRAVAUX DE RECHERCHES



Table des matières

Introduction	1
I. Une production responsable	2
1. La production, base de l'évolution écologique.....	2
a. Les industries et le commerce équitable	2
b. L'agriculture	3
c. L'Agenda 2030.....	5
2. L'économie circulaire « Rien ne se perd, tout se transforme »	5
II. Une consommation responsable	7
1. Adopter le bon comportement.....	7
a. S'informer	7
b. Les bonnes actions au quotidien.....	8
2. Afin de réduire notre empreinte écologique.....	9
Conclusion	9
English Summary	10
Annexes	11
Sources Bibliographiques	13

INTRODUCTION

Consommer un produit, un réflexe simple mais pourtant indispensable pour un être humain. D'après le courant Keynésien revendiqué par Keynes au XXème siècle, la consommation permet de dynamiser et de relancer l'économie donc créer des emplois. Pour cela, il faut donc produire pour nourrir et subvenir aux besoins des consommateurs dans le monde. Ces deux actions impliquent certains enjeux socio-économiques et environnementaux.

D'ici 2050, on estime que la population humaine atteindra les 9 milliards d'habitants. Notre mode de production va donc devoir s'adapter pour suivre cette croissance démographique.

Nos besoins de production et de consommation vont donc devenir de plus en plus conséquents à l'échelle de la planète. En effet, ces derniers ont un impact non négligeable sur l'environnement et également sur tous les écosystèmes qui nous entourent : réchauffement et changement climatique, fonte des glaces, pollution des nappes phréatiques et des océans, disparition grandissante et inquiétante d'espèces faunistiques et floristiques.

La population mondiale consomme actuellement plus de ressources que ce que les écosystèmes peuvent supporter. Afin que la société et l'économie puissent se développer sans compromettre les réserves de la planète, notre modèle sociétal doit fondamentalement modifier sa façon de produire et de consommer. On va donc se poser la question suivante :

« Producteurs et consommateurs : quelles responsabilités face aux problématiques écologiques ? »

Dans un premier temps, nous verrons comment les producteurs peuvent concilier dynamisme économique et écologie. Puis dans un second temps, nous établirons pourquoi le fait d'être un consommateur responsable est primordial face aux problématiques environnementales. Et nous concluons sur le fait que les responsabilités de l'un dépendent de celles de l'autre et inversement.

I. Une production responsable

1. La production, base de l'évolution écologique

a. Les industries et le commerce équitable

Les entreprises qui s'engagent dans la voie du développement durable doivent intégrer des préoccupations environnementales et sociales pendant le cycle de leur production. La production responsable est la prise en compte par l'entreprise de critères : de protection de l'environnement, de responsabilité sociale vis à vis du personnel de l'entreprise, ainsi que de toutes ses parties prenantes et ce, pour le fonctionnement global de l'entreprise et tous ses produits et services.

Une entreprise qui s'engage dans une production écologiquement responsable va bannir de son cycle de production les substances chimiques toxiques ou néfastes pour l'homme et l'environnement, va utiliser des éco-matériaux, et ce, aussi bien dans ses produits, ses emballages que dans ses procédés de fabrication. Le principe de précaution sera appliqué pour l'utilisation de nouvelles substances, matériaux ou produits chimiques, en consultant la législation, mais aussi des experts, des associations et également le personnel de l'entreprise. Cette mesure a pour but de prévenir les risques éventuels d'une action en absence de certitudes sur les conséquences.

Un produit « responsable » est un produit qui, minimalement, comporte des impacts réduits sur l'environnement et est le fruit du travail d'une main d'œuvre dont les droits ont été respectés. On parle donc de commerce équitable.

Le commerce équitable est une alternative au commerce conventionnel qui prend en compte des principes clés comme la justice sociale et la durabilité. Il permet à des petits producteurs d'agir contre le changement climatique, en leur donnant les moyens de s'adapter à ses impacts tout en contribuant à l'atténuer. Les acteurs de commerce équitable s'engagent aussi dans la lutte contre les changements climatiques via leurs actions d'éducation et de sensibilisation des citoyens à ces enjeux.

Ce système répond aux enjeux de la transition écologique et solidaire parce qu'il constitue un atout pour cette transition écologique. Ses critères économiques rendent possible des pratiques agricoles et artisanales, garantes de la protection de l'environnement, à des conditions rémunératrices pour les petits producteurs. Ainsi, cela permet aux producteurs de vivre correctement de leur travail.

Les quatre-cents entreprises travaillant dans le secteur du commerce équitable qui emploient environ dix-mille personnes, en collaboration avec les petits producteurs, luttent pour la préservation de la biodiversité et contre les changements climatiques.

D'une manière générale les critères du commerce équitable intègrent clairement la protection de l'environnement, garantissant des modes de production durables et respectueux de la planète. Les producteurs partenaires démontrent leur engagement par des choix de production sobres d'un point de vue environnemental, souvent biologiques pour l'agriculture et traditionnels pour l'artisanat. Ils développent également des projets environnementaux variés, comme par exemple au Népal, l'Association of Craft Producer (ACP) utilise des cartons recyclés ou déjà utilisés pour l'emballage des objets artisanaux.

b. L'agriculture

Les agriculteurs représentent l'un des plus gros groupes de producteurs dans le monde, car ils nourrissent la population. Mais ils sont également responsables d'une partie de la pollution de notre planète.

La production agricole en France contribue à la dégradation de l'environnement. Elle altère la qualité de l'air en générant 20% des émissions nationales de gaz à effet de serre, du fait de l'utilisation d'engrais, de serres chauffées, d'une forte mécanisation, etc. 93% des points de contrôle des cours d'eau français sont contaminés par des pesticides, tout comme 70% des eaux souterraines. Le taux de matière organique du sol français ne cesse de diminuer ces dernières années et la biodiversité s'étiole, les populations d'espèces liées aux paysages agricoles diminuent constamment.

Notre agriculture doit s'adapter et devenir responsable. Qu'est ce qu'une agriculture responsable ? Des agriculteurs, paysans, fermiers, défendant des formes de cultures protectrices de l'environnement, des façons citoyennes de travailler. L'agriculture responsable s'inscrit dans le développement durable. La démarche n'est pas strictement bio, mais c'est une approche visant à éviter l'épuisement des ressources naturelles.

Il existe quatre modes d'agriculture pratiqués par les agriculteurs.

L'agriculture conventionnelle qui est fortement mécanisée et tend à atteindre un rendement maximum des cultures.

L'agriculture raisonnée qui correspond à des démarches globales de gestion qui visent à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations.

L'agriculture durable qui concilie des pratiques respectueuses de l'environnement notamment en prenant compte des impacts écologiques ainsi que le bien et des préoccupations économiques.

Et enfin l'agriculture biologique qui rejette totalement l'emploi de produit chimique de synthèse. La culture d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) est proscrite. Ainsi que de nombreuses autres restrictions et obligations qui sont rédigées dans un cahier des charges que tout agriculteur en production biologique doit respecter à la lettre. On peut donc penser que l'agriculture biologique est aujourd'hui la base de l'agriculture durable car elle limite largement les atteintes de la production agricole sur l'environnement en protégeant notamment les ressources en eau.

Plusieurs chartes de bonne conduite agricole existent aujourd'hui, mais seule la marque AB (agriculture biologique) est reconnue par les pouvoirs publics et par l'Europe. C'est un label, signe de qualité reconnu par l'Etat qui implique le respect d'un règlement européen et, en France, d'une charte gérée par l'Institut National de l'Origine et de la Qualité et garantit donc un mode de production respectueux de l'environnement.

Ces deux logos (Voir annexe 1) garantissent aux consommateurs que le produit est 100 % bio ou qu'il est composé d'au moins 95 % de produits issus de l'agriculture biologique.

On comprend qu'aujourd'hui, l'agriculture biologique sera le mode de production le plus raisonnable afin de répondre aux problématiques écologiques nommées. Cependant, l'agriculture raisonnée pourrait devenir un compromis à la production biologique d'un point de vue économique et gestion des tâches par rapport aux restrictions imposées dans le cahier des charges.

L'agriculture raisonnée fait référence à une gestion des pratiques agricoles tenant compte de la protection des écosystèmes, de la maîtrise des risques sanitaires, de la sécurité au travail et du bien-être animal. Cependant ce mode de production agricole impose lui aussi quelques exigences. En France, une certification est délivrée par le ministère de l'Agriculture et de l'écologie aux agriculteurs respectant ces principes. Pour ne citer que quelques exemples, l'agriculteur doit équilibrer l'utilisation des fertilisants, mettre en œuvre des pratiques culturales préservant les sols et limitant les risques de pollution, ou contribuer à la protection des paysages et de la diversité biologique. De plus la promotion de cette pratique agricole est assurée par le réseau FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement).

L'association Demain la Terre créée en 2004, s'est engagée dans une « troisième voie », à mi-chemin entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Demain la Terre représente actuellement une centaine de producteurs « engagés », soit environ 130 000 tonnes de fruits et légumes. Parmi les membres, des entreprises agricoles telles que Fruits Rouges & Co, Ferme de la Motte, Le Jardin de Rabelais, Le verger de la Blottière...

Les adhérents de Demain la Terre ont signé une charte comprenant plusieurs engagements : réduire l'usage de produits phytosanitaires, faire disparaître les résidus de produits, préserver la qualité et les ressources en eau, éviter toute pollution de l'eau et des sols, favoriser la biodiversité (notamment en protégeant les pollinisateurs)

Ces engagements se traduisent par des actes concrets. Ainsi, ces agriculteurs recourent à la lutte biologique, comme le recours à *Trichodema harzianum*, un champignon microscopique qui protège contre les champignons pathogènes et permet de limiter les traitements chimiques ; ou encore le piégeage des insectes ravageurs, le zéro herbicide...

Le WWF souhaite également promouvoir les modes de production agroécologiques, autonomes et économes, en partenariat avec les organisations agricoles travaillant directement auprès des agriculteurs et éleveurs et amener ces modèles à se développer à travers la stimulation de la demande des industries agro-alimentaires. L'exemple le plus abouti en matière de système de production autonome et économe est la permaculture. Dans ces systèmes, les producteurs, ayant moins de charges liées aux intrants non-renouvelables et aux investissements, sont capables de maximiser leur revenu en se dégageant des marges plus importantes pour des niveaux de production moindres.

En 2017 puis en 2018, le WWF France et le Réseau CIVAM ont démontré que les exploitations en Agriculture Durable de l'ouest en bovin lait, lorsqu'elles ont largement recours au pâturage, sont globalement plus performantes sur le plan économique et social que les exploitations laitières conventionnelles, et ce malgré une production moindre de lait. (Voir annexe 2)

Qu'elle soit conventionnelle, raisonnée, biologique, voire même biodynamique, l'agriculture a un impact plus ou moins fort sur notre environnement. Et même si, aujourd'hui, les contraintes économiques obligent les agriculteurs à tout faire pour diminuer leurs charges de production, les modes qui répondent à une perspective durable sont encouragés dans le cadre d'une alimentation responsable. Ces modes de production garantissent en effet le maintien d'une agriculture respectueuse de l'homme, de la biodiversité, des animaux et des territoires.

En 2050, c'est-à-dire demain, la planète devra nourrir 9 milliards d'habitants. 1,5 milliards de plus qu'aujourd'hui. Toutes les initiatives allant dans le sens d'une agriculture responsable, respectueuse de l'environnement, réduisant l'empreinte écologique seront à privilégier.

c. L'Agenda 2030

Qu'est-ce que l'Agenda 2030 ? C'est un programme de développement durable dédié à l'année 2030, signé en septembre 2015 par les 193 États membres de l'ONU. Il porte une vision d'une transformation de notre monde en assurant sa transition vers un développement durable certain. Il est universel, tous les pays sont « en voie de développement durable ». Ce projet présente donc une conception plus novatrice du développement durable. Par exemple, il associe la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités et la préservation de la planète face au réchauffement climatique. Et surtout il met en place les enjeux de développement durable dans une démarche globale et universelle.

Il s'engage dans la réalisation de dix-sept objectifs pour l'année 2030, dont le l'objectif numéro douze, est dédié à la réalisation d'une production et consommation plus responsable.

Le douzième objectif est un appel pour les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en terme de consommation, de production de déchets, d'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits. Plus globalement, cet objectif réclame de comprendre et percevoir les impacts de nos comportements respectifs entre les pays et à l'échelle mondiale comme par exemple les pays développés qui doivent montrer l'exemple aux pays en développement compte tenu du degré et des capacités de ces dernier concernant les modes de production et consommation durables et responsables.

Il impose aux entreprises une gestion plus durable des ressources naturelles réduire voire éradiquer le gaspillage alimentaire notamment réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement afin de gérer écologiquement leurs produits chimiques et réduire leurs déchets.

2. L'économie circulaire « Rien ne se perd, tout se transforme »

Qu'est-ce que l'économie circulaire ? L'économie circulaire est un modèle alternatif d'économie qui vise à réduire notre impact sur l'environnement, économiser les ressources et développer le bien-être des individus. L'économie circulaire s'oppose au modèle économique dominant aujourd'hui.

Les ressources naturelles tel que le pétrole, bois, eau, ressources alimentaires que nous utilisons pour produire sont gaspillées car les produits de consommation sont généralement destinés à être utilisés puis jetés. Des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, sont émis à toutes les étapes, depuis l'extraction des ressources jusqu'à la destruction du produit. Ce modèle n'est donc plus soutenable.

Pour lutter contre ce gaspillage, l'économie circulaire propose un modèle en boucle où les ressources comme l'énergie et les matières première sont économisées tout au long du cycle de vie d'un produit.

Elle définit trois domaines d'action :

La valorisation des déchets qui correspond à la transformation des déchets dans l'optique d'en faire un usage spécifique : recyclage, compostage, récupération de chaleur ect... Le recyclage vise à réutiliser les matières premières issues des déchets (du papier pour faire du papier par

exemple, ou dans d'autres types de biens comme le plastique des bouteilles pour être transformé en fibres polaires pour la confection de pulls).

Ensuite il y a la production durable qui consiste à privilégier les ressources durables, exploitées dans des conditions qui préservent l'environnement et les personnes. C'est l'approvisionnement durable.

Et L'éco-conception, c'est-à-dire que tous les impacts environnementaux et sociaux seront pris en considération durant tout le cycle de vie du produit. Il s'agit de minimiser l'impact du produit, et de veiller à ce que sa conception respecte les valeurs et les critères du développement durable. Par exemple, un produit en éco-conception peut être prévu pour être démonté, ou réparé. (Voir Annexe n°3)

Enfin, l'économie circulaire contribue à l'économie de la fonctionnalité, qui correspond à la vente de l'usage d'un bien plutôt que le bien lui-même. Par exemple, au lieu d'acheter un véhicule, le consommateur achète le service consistant à être transporté. C'est ce que proposent par exemple les services d'auto partage. Autre exemple, un fabricant d'imprimante vend aux entreprises une solution d'impression à la page éditée, et non une imprimante. Ces systèmes incitent les producteurs à concevoir des produits durables et résistants.

Un autre domaine entre en compte: la lutte contre le gaspillage alimentaire. Des tonnes de nourriture sont perdues tout au long de la chaîne alimentaire, de la fourche à la fourchette. Et ce ne sont pas juste les aliments qui sont gaspillés, mais toutes les ressources qui ont permis leur production : de l'eau aux terres cultivables, en passant par le travail, l'énergie et tout le reste. Ce sont toutes ces raisons qui rendent le gaspillage alimentaire responsable de 8% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. « Too Good To Go » est une application mobile qui permet aux restaurants et aux commerces de bouche tel que les supermarchés, les boulangeries, les hôtels etc., de revendre leur excès de nourriture directement aux particuliers, à moindre coût.

Le fonctionnement est simple : l'utilisateur peut visualiser sur une carte les commerces qui proposent leurs invendus. Après passage de la commande, le client passe la chercher à l'heure indiquée.

Prenons un autre exemple, en Île-de-France, le secteur de la restauration produit 350 000 tonnes de bio déchets par an. Ceux-ci sont généralement incinérés ou enfouis, alors qu'ils pourraient être valorisés. Pour s'attaquer à ce fléau, les startups « Moulinot » et « Love your waste » organisent une collecte auprès des restaurateurs franciliens et valorisent les biodéchets en biogaz ou en compost.

Pour engager la transition vers une économie circulaire, les défis à relever sont nombreux : agir en amont sur la production des biens et des services, produire de l'énergie à partir des déchets ou de l'eau, faciliter les synergies entre entreprises, dynamiser les circuits courts en matière alimentaire, recycler localement les matériaux du bâtiment, cesser d'importer des quantités considérables de bois quand les gisements locaux sont disponibles.

On comprend donc la célèbre phrase de Lavoisier : « rien ne se perd, tout se transforme »

Au niveau national, l'économie circulaire bénéficie désormais d'un socle réglementaire reconnu par l'Etat.

En effet la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) d'août 2015 consacre l'économie circulaire dans le droit français en lui donnant un titre entier. Ce dernier définit l'économie circulaire, en précise des principes phares et établit des objectifs déclinés dans

plusieurs codes (code de l'environnement, code de l'énergie et code de la consommation). La TECV propose des objectifs et des mesures sur tout le cycle de vie du produit, se déclinant sur les sept axes de l'économie circulaire. Ils visent à la fois la diminution de la mise sur le marché de produits non recyclables, la production de plus de matières et d'énergie, mais également le développement d'un marché des matières recyclées et de l'énergie de récupération.

Prenons pour exemple, Organic Vallée, une coopérative dont le but est de constituer une filière agroalimentaire locale complète. Elle porte différents projets depuis une production agricole biologique, en passant par la transformation des produits (légumerie, meunerie, etc.), jusqu'à la valorisation des biodéchets. Elle développe différents services associés : formation, espaces de travail partagés, logements pour les agriculteurs, etc. L'objectif pour CLER VERTS était de trouver à proximité de son activité des débouchés pour les matières organiques recyclées et ainsi limiter l'impact et le coût du transport en développant une véritable économie de proximité avec les différents acteurs du territoire. (Voir annexe n°4)

Pour finir, l'économie circulaire est un système irréprochable et probablement indispensable dans la démarche d'une élution vers une production plus durable et responsable.

II. Une consommation responsable

1. Adopter le bon comportement

La consommation responsable est un comportement à adopter qui comprend le fait que les ressources sont limitées. Elle renvoie concept de la responsabilité du consommateur, responsabilité qui peut concerner de nombreux domaines : impact écologique de la consommation, mais aussi impact social, économique, sanitaire, impact sur la qualité de vie ...

Le consommateur prend donc en compte les critères du développement durable, c'est-à-dire une consommation qui soit à la fois respectueuse de l'environnement, bénéfique pour l'économie, notamment locale, bonne pour la santé, mais aussi positive pour la société.

a. S'informer

Pour pouvoir mieux consommer durablement, il faut tout d'abord que le consommateur s'informe sur ce qu'il consomme. La consommation responsable dépend donc du consommateur qui la pratique et des préoccupations de ce dernier. Le point essentiel de la consommation responsable est d'être conscient de l'impact de sa consommation sur ces différents critères et d'agir pour que cette consommation soit plus positive.

Le problème qui se pose est parfois, qu'il est difficile de faire la différence entre un vendeur responsable ou non, entre une marque qui est responsable et celle qui ne l'est pas . Il existe maintenant de plus en plus d'outils pour être mieux guidé dans sa consommation responsable au quotidien. Notamment, on peut se renseigner sur la stratégie RSE des différentes marques, mais aussi utiliser des outils spécifiques, par exemple, un scanner pour détecter les taux de pesticides de vos aliments, « Open Food Fact », un site qui permet de savoir exactement ce que contiennent nos aliments ou même l'annuaire des professionnels éco-responsables. Tout est une question d'information.

C'est ce que l'Education au Développement Durable cherche à défendre. L'éducation pour le développement durable (EDD) vise à inciter les individus à adopter des comportements, compétences et connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées pour eux-

mêmes et les autres, aujourd'hui et à l'avenir, et de traduire ces décisions en actes. Elle vise à faire évoluer les mentalités et ainsi les comportements vis-à-vis de l'environnement. Cet engagement a pour objectif de donner des éléments de réflexion aux populations autour des questions environnementales, économiques et socioculturelles. Elle peut également prendre forme lors de moments spécifiques tels que les classes vertes par exemple.

En clair, les Français souhaitent disposer d'informations sur les produits qu'ils trouvent en magasin notamment sur la composition, l'origine, le lieu de fabrication, etc. Ils considèrent que le changement vers un mode de consommation plus responsable est de leur responsabilité et pour 73% les individus sont les acteurs principaux pour agir en faveur du développement durable. Cette tendance est encore plus forte chez les jeunes qui, à 75%, pensent que le développement durable est une nécessité.

b. Les bonnes actions au quotidien

Afin que l'on obtienne des résultats concluants sur notre impact écologique il est nécessaire d'agir d'une manière universelle et accessible à tous. Les petits gestes du quotidien en sont le parfait exemple. Donc pour être un consommateur plus responsable, il existe certaines stratégies. En matière d'alimentation, un « consommateur responsable » sera probablement un consommateur qui tente d'éviter au maximum le gaspillage alimentaire, qui privilégie une consommation plus écologique de ses aliments, en choisissant des aliments moins polluants notamment, qui privilégie les produits bons pour la planète, mais aussi les circuits courts. On parle de circuit court, lorsqu'on limite les intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Plus spécifiquement, un circuit court est un mode de commercialisation de produits agricoles, qu'ils soient bruts ou transformés, dans lequel au maximum un intermédiaire intervient entre le producteur et le consommateur. Cela permet une confiance plus optimale entre le vendeur et l'acheteur mais aussi une réduction très importante du taux de carbone émis lors des transports de plus la distance maximale autorisée est de 80 kilomètres. On peut aussi parler de vente directe qui est une forme de circuit court sans intermédiaire. Cela favorise le fait d'acheter local et de saison.

La consommation responsable ne se traduit pas pour autant par un refus de la technologie mais elle se concrétise par un style de vie plus réfléchi qui sait faire la différence entre besoins réels et besoins imposés, en évitant le gaspillage d'énergie et de ressources.

Concrètement, consommer responsable ne signifie pas payer plus mais consommer moins et mieux.

Ainsi, chacun peut agir à travers de multiples possibilités, en appliquant par exemple les quatre R : Réduire, Recycler, Réutiliser, Réparer.

Le troc, l'échange de service, l'utilisation des transports publics, le commerce équitable sont des pratiques éco responsables. Des associations comme les AMAP (l'Association de Maintien d'une Agriculture Paysanne) permettent également aux agriculteurs de louer leur terres et se prêter du matériel agricole, etc.

On peut consommer moins mais mieux. Que ce soit dans l'alimentaire, comme par exemple privilégier les produits frais avec un label de qualité comme l'« AB » ou du « Label Rouge » plutôt que les produits préparés qui nécessitent un sur-emballage de plastique. En diminuant notre consommation d'énergie comme par exemple en utilisant le mode veille des appareils domestiques (économie de 2 kWh par an, soit environ 106 grammes de CO₂ éliminé) et en réduisant notre consommation d'eau, sur l'annexe n°5 nous pouvons évaluer la consommation

annuelle d'eau d'une famille au quotidien. On peut également consommer moins en favorisant le covoiturage et les transports en communs afin de réduire notre empreinte carbone. Mais aussi en privilégiant le reconditionnement, une autre forme de recyclage, comme par exemple l'achat de téléphones de seconde vie, comme ces derniers nécessitent l'extraction de métaux rares qui ont des impacts écologiques considérables (Voir annexe n°6)

Consommer équitablement, en favorisant les produits dit « Fair Trade ». Le commerce équitable réduit les inégalités du commerce conventionnel. Il assure la juste rémunération des producteurs et artisans, en créant un lien durable entre les différents acteurs. Il œuvre aussi pour la préservation de l'environnement, soutient la gestion démocratique de la coopérative et garanti le respect du droit du travail à ses employés, tout en proposant aux consommateurs des produits de qualité.

Pour finir, peu importe comment chacun gère sa consommation, l'important est que chacun ai connaissance de l'impact que cette dernière aura sur l'environnement et ainsi que sa volonté le pousse à consommer de manière plus responsable et à sensibiliser son entourage.

2. Afin de réduire notre empreinte écologique

Chaque Français émet en moyenne 11,9 tonnes d'équivalent CO2 par an, selon le Ministère de l'environnement, soit 761 millions de tonnes au total. Pour réduire son impact écologique, il ne suffit hélas pas de changer ses ampoules ou de trier ses déchets, ce qui a un effet minime. Les solutions à adopter sont plus radicales, mais finalement pas si impossible. Comme on peut le voir dans l'annexe n°7, réduire son impact carbone par les petits gestes du quotidien à un impact positif non négligeable pour l'environnement.

Par définition, l'empreinte écologique, se mesure en « surface terrestre bio productive nécessaire pour produire les biens et services consommés par la population et absorber les déchets qui en découlent ». La mesure de l'empreinte écologique est davantage imagée que celle de l'empreinte carbone. Elle permet notamment de se représenter le nombre de Terres, en termes de ressources, qui seraient nécessaires selon différents modes de consommation. Ainsi, selon l'association WWF, cinq planètes bio productives seraient nécessaires pour nourrir, loger et vêtir l'ensemble de la population mondiale si chacun vivait comme « l'américain moyen » et trois planètes si l'on consommait comme un français. L'étude de WWF, montrée en annexe n°8, nous démontre bien que notre empreinte écologique qui découle de notre consommation dépasse largement les capacités en biomasse de notre planète.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, il est essentiel de s'informer, de connaître, d'agir, de sensibiliser pour ainsi réduire notre empreinte écologique par des moyens aussi simples qu'importants et indispensables pour le bien être, la survie et la préservation de notre environnement. Il est donc urgent à l'échelle mondiale que tout le monde agisse en faveur de notre planète car cette dernière s'épuise inexorablement.

Conclusion

En conclusion, on comprend que la production responsable et la consommation responsable sont indirectement liées. Le lien qui les unie signifie qu'une bonne consommation découle d'une bonne production et inversement.

Il est urgent d'adapter le système agricole au profit d'un modèle plus soutenable permettant de nourrir la population, de faire vivre les producteurs dignement, de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et d'améliorer la salubrité des sols et de la qualité de l'eau tout en incitant les consommateurs à acheter des produits locaux, de saison issus d'une agriculture durable qui privilégie les circuits courts.

Aujourd'hui, nous consommons l'équivalent 2,7 Terre: notre planète s'épuise au fur et à mesure des années. Un message commun : le pouvoir d'agir pour l'environnement est entre les mains de chacun. Par les choix que nous effectuons au quotidien, pour nous nourrir, pour nous approvisionner en énergie et en équipements.

Nous devons donc réduire d'urgence notre empreinte écologique en modifiant notre façon de produire et de consommer les biens et ressources. L'agriculture est le plus grand consommateur d'eau au monde et l'irrigation engloutit désormais près de 70% de toute l'eau douce propre à la consommation humaine. Etablir une gestion efficace et durable de nos ressources naturelles et la manière dont nous éliminons les déchets toxiques et les polluants. En encourageant les industries, les entreprises et les consommateurs à recycler et à réduire les déchets mais aussi en aidant les pays en développement à adopter les mêmes principes.

D'ici 2050, nos besoins vont devoir évoluer du fait d'une forte augmentation de la population mondiale, donc les modes de production devront d'adapter encore une fois à cette évolution. Arrivée cette époque, comment les modes de production et de consommation pourront rester dans une optique de durabilité tout en répondant aux besoins de la population mais aussi de toute une biodiversité déjà fortement en danger ?

English Summary

In conclusion, we understand that there is a link between responsible production and responsible consumption. There is an urgent need to change the agricultural system in favour of a more sustainable model for feeding the population, for sustaining producers with dignity, reduce our dependence on fossil fuels and improve soil and water safety while encouraging consumers to buy local and seasonal products from sustainable agriculture.

Our planet is being depleted. We must act together in the actions of the daily newspaper in order to reduce our ecological footprint as we approach 2050. In addition, by encouraging industries, businesses and consumers to recycle and reduce waste, but also by helping developing countries adopt the same principles.

By 2050, the world population will increase significantly so our needs will change. At this time, how can production and consumption methods meet the needs of the population while respecting biodiversity that is already in serious danger ?

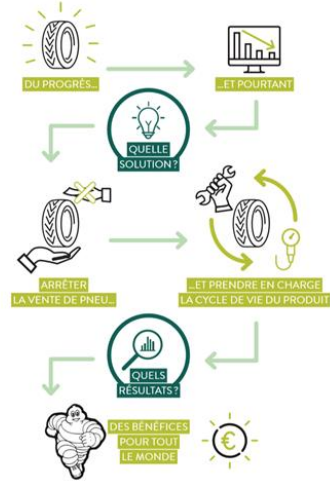
ANNEXES

Annexe n° 1



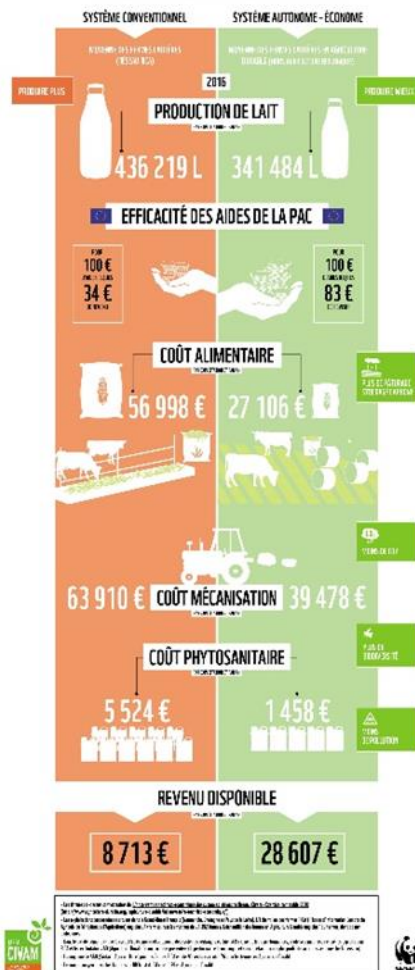
Annexe n° 3

L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ APPLIQUÉE CHEZ MICHELIN

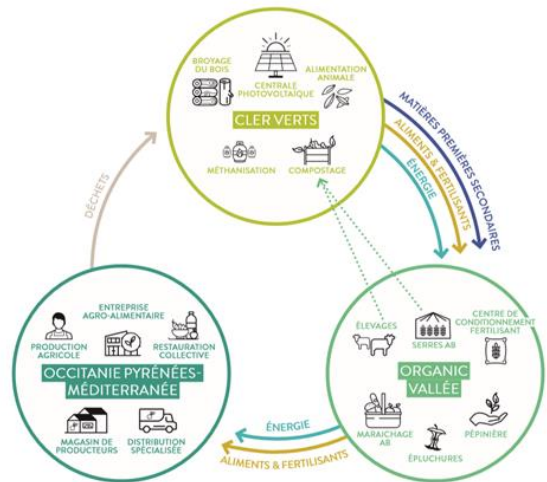


Annexe n° 2

VIVRE MIEUX EN PRODUISANT MOINS

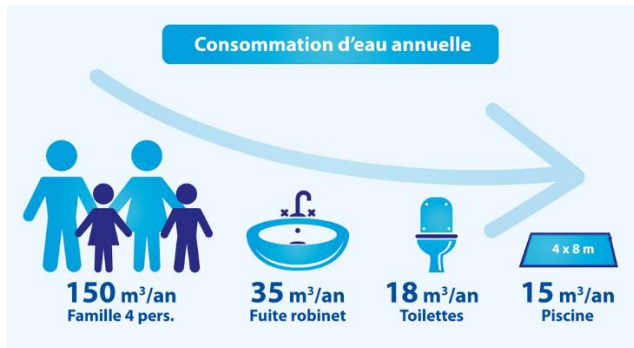


Annexe n° 4



ANNEXES

Annexe n° 5

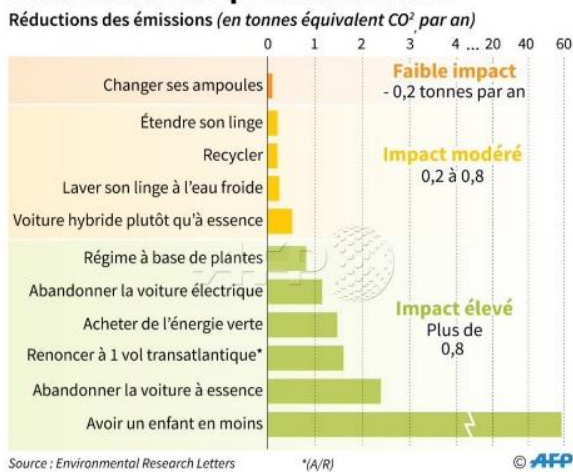


Annexe n° 6



Annexe n° 7

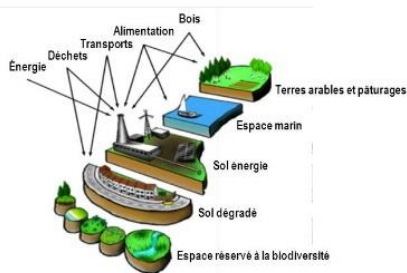
Réduire son empreinte carbone



Annexes n° 8

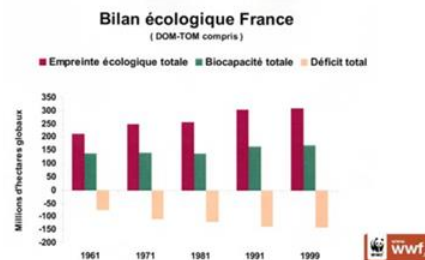


Introduction à l'empreinte écologique



Introduction à l'empreinte écologique

• Dépassement de la biocapacité par l'empreinte écologique en France



27-2019-2005

Sources Bibliographiques

- ✚ **Bercy Infos** (2019). « Les gestes simples pour consommer plus responsable », *Economie.gouv.fr*. Consulté le « 31/10/19 »
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/gestes-consommer-responsable>
- ✚ **Citoyens de demain** (2012). « Education au développement durable », *Citoyens de demain, centre de ressources dédié à l'éducation citoyenne*. Consulté le « 20/10/19 »
<http://www.citoyendedemain.net/agenda/education-au-developpement-durable>
- ✚ **Demain la Terre** (2004) Site internet complet. Consulté le « 28/10/19 »
<http://demainlaterre.org/>
- ✚ **Ekitable** (2013). « L'alimentation responsable », *Ekitable*. Consulté le « 22/10/19 »
<http://www.etiktable.fr/l'alimentation-responsable/mode-de-production/>
- ✚ **Futura Planète** (Date inconnue). « Agriculture raisonnée », *Futura Planète*. Consulté le « 14/10/19 »
<https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/developpement-durable-agriculture-raisonnee-11826/>
- ✚ **Futura Planète** (Date inconnue). « Réduire son empreinte carbone : 6 moyens (vraiment) efficaces », *Futura Planète*. Consulté le « 24/10/19 »
<https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/eco-consommation-reduire-son-empreinte-carbone-6-moyens-vraiment-efficaces-11234/>
- ✚ **GreenFlex** (2016). « Entreprises : 3 leviers pour encourager la consommation responsable », *GreenFlex*. Consulté le « 31/10/19 »
<https://www.goodfuture.greenflex.com/fr/consommation-responsable/entreprises-3-leviers-pour-encourager-la-consommation-responsable>
- ✚ **JC Nathan** (2017). « L'agriculture responsable, la troisième voie », *Observatoire des aliments*. Consulté le « 28/10/19 »
<https://observatoire-des-aliments.fr/qualite/l'agriculture-responsable-troisieme-voie>
- ✚ **Laura Pinault** (2015). « Commerce équitable et changement climatique », *OXFAM Magasins du monde*. Consulté le « 25/10/19 »
<https://www.oxfammagasinsdumonde.be/blog/2015/12/02/commerce-equitable-et-changement-climatique/#.Xb2AK25FzIU>
- ✚ **Marlène** (2019). « Empreinte carbone : bilan, calcul et réduction », *Kelwatt by selectra*. Consulté le « 23/10/2019 »
<https://www.kelwatt.fr/guide/conso/empreinte-carbone>

- ✚ **Mathilde VAN-EECKHOUT** (2017). « Qu'est-ce que l'économie circulaire ? », *Agence parisienne du climat*. Consulté le « 22/10/19 »
<https://www.apc-paris.com/article-rubrique/economie-circulaire-definition-exemples>
- ✚ **Michael CUEILLE** (2017). « Des consommateurs de plus en plus responsables », *Eco-entrepreneurs*. Consulté le « 2/11/19 »
<https://www.eco-entrepreneurs.org/article/des-consommateurs-de-plus-en-plus-responsables>
- ✚ **Vedura** (2018). « La production responsable », *Vedura*. Consulté le « 30/10/19 »
<http://www.vedura.fr/economie/eco-conception/production-responsable>
- ✚ **WWF** (Date inconnue). « Agriculture en France : pour un modèle plus soutenable ». *WWF.fr* Consulté le « 22/11/19 »
https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/agriculture-durable?gclid=EAAlQobChMI35aFpN3L5QIVGeDtCh0tggT8EAMYASAAEgIBufD_BwE
- ✚ **You Matter** (2019). « Consommation responsable : définition et enjeux », *You Matter*. Consulté le « 23/10/19 »
<https://youmatter.world/fr/definition/consommation-responsable-definition-enjeux/>